

Prix ISCR des IRSC–ACMU 2022 de conférencier en milieu de carrière en médecine d'urgence

Formulaire de mise en candidature

Veillez remplir le formulaire de mise en candidature ci-joint et le faire parvenir par courriel à
Dre Helen Coe (hcoe@ualberta.ca) d'ici le 5 novembre 2021, à 16 h (HR).

Coordonnées du répondant ou de la répondante

Nom :

Poste :

Établissement :

Numéro de téléphone :

Courriel :

Coordonnées de la personne mise en candidature

Nom :

Poste :

Établissement :

Adresse :

Ville :

Province/État :

Code postal/ZIP :

Numéro de téléphone :

Adresse courriel :

Site Web :

Le candidat sera-t-il en mesure d'assister à l'assemblée générale annuelle de l'ACMU 2022 (du
29 mai au 1^{er} juin 2022, à Québec, QC) (Oui /Non)

Dossier de candidature

- 1. Biographie** : Veuillez joindre le CVC complet de la personne mise en candidature dans un fichier PDF distinct.
- 2. Lettres d'appui** : Au plus deux lettres d'appui (d'un maximum de deux pages chacune) doivent être présentées. Une des lettres doit être fournie par l'établissement du candidat. La seconde doit provenir d'une source autre que l'établissement du candidat (de préférence, d'un collaborateur international).

3. Veuillez justifier brièvement (dans au plus 250 mots) la candidature présentée :

Les candidatures seront évaluées par rapport aux critères d'évaluation ci-dessous. Veuillez vous assurer de fournir tous les renseignements nécessaires pour permettre au comité d'évaluation d'étudier de façon exhaustive les candidatures proposées.

Nota : Les candidatures seront évaluées par rapport aux critères suivants :

1. Impact de la recherche du candidat ou de la candidate sur la médecine d'urgence au Canada; mesure dans laquelle cette personne a contribué de façon significative à l'avancement de la médecine d'urgence au Canada (p. ex. découvertes ou résultats de recherche importants) au cours des dix dernières années.
2. Pertinence, application et retombées de la recherche de cette personne en milieu clinique (c.-à-d. recherche translationnelle, « du laboratoire au chevet des patients ».)
3. Force et réputation démontrées du candidat ou de la candidate proposés dans le domaine de la médecine d'urgence au Canada et à l'échelle internationale.
4. Incidence du mentorat et du milieu de formation de cette personne sur le développement de jeunes scientifiques et autres parties hautement qualifiées au Canada et à l'étranger.

Nota : La personne mise en candidature NE doit PAS avoir reçu de prix de chercheur en milieu de carrière décerné en partenariat avec l'ISCR par le passé. La candidature des personnes hautement qualifiées non retenues à ce concours pourra être reportée jusqu'à trois années consécutives après l'année de la candidature initiale.